

26/07/2021

RUPTURE DE TACHE

SIMUSANTÉ 47 / Groupement Hospitalier de Territoire

PUBLIC

Professionnels paramédicaux.

PRE REQUIS

Professionnels en exercice et souhaitant actualiser ses compétences au niveau de la rupture de tâche, analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle.

MODALITÉ D'ACCÈS

Etablissement du GHT : Inscription par le service de Formation Continue de l'établissement dont dépend l'agent

Extérieur au GHT : Inscription via le secrétariat simusanté 47 : secretariat.simusante@ch-agen-nerac.fr

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issu de l'action de formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Maintenir un état de vigilance lors d'un acte à risque dans un contexte de sollicitations cognitives multiples.
- Actualiser les connaissances de chaque professionnel au regard des évolutions des recommandations.
- Reconnaître d'emblée les situations à risques.
- Connaître la réalisation du contrôle ultime au lit du patient.
- Garder la maîtrise du déroulement du soin.

CONTENU

Concevoir et conduire un projet de soins infirmier.

Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.

Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.

Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

Organiser et coordonner les interventions soignantes.

DURÉE

3 heures sur une demi-journée

LIEU

Lieu de la formation : Anciennes salles d'endoscopie (niveau – 1) du CHAN ou sur site demandeur

Le lieu de formation est précisé sur la convocation

DELAI D'ACCÈS

L'inscription doit être transmise par le service de Formation Continue de l'établissement dont dépend l'agent au moins 1 mois avant la date de réalisation de l'action de formation.

La préparation pourra débuter après inscription complète et selon le planning prévisionnel.

Groupe de 6 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscription insuffisante le simusanté 47 se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

A l'issu de l'inscription administrative, le bénéficiaire recevra par mail un lien hypertexte lui permettant d'accéder à la plateforme <https://simusante47.fr> afin d'accéder au contenu pédagogique de l'action de formation.

DATES

2 sessions	11/03/2022	de 09h00 à 12h00	de 14h30 à 17h00
2 sessions	21/09/2022	de 09h00 à 12h00	de 14h30 à 17h00

26/07/2021

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel

Moyens matériels

Salle équipée en simulation (système audio, visio)

Moyens humains

2 formateurs en simulation en santé et professionnels infirmiers

Méthodes

Analyse d'une situation en lien avec la rupture de tâche au cours d'un scénario

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluations renseigné à l'issue de l'action de formation par le bénéficiaire

ACCESSIBILITÉ – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, le CHAN est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

COÛT DE L'ACTION DE FORMATION

1 200 € nets de taxes pour un groupe de 12 personnes in situ

295 € nets de taxes par personne

220 € nets de taxes par personne à partir de 4 inscriptions d'une même structure

Financement :

Financement personnel.

Plan de formation de l'établissement, en lien avec l'employeur.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

En 2021

- Nombre de bénéficiaires formés : 10
- Nombre d'AF réalisées : 1
- Taux de satisfaction : 90 %

CONTACT

Pour toute information administrative, contacter le secrétariat : secretariat.simusante@ch-agen-nerac.fr

Pour toute demande pédagogique contacter Mme MATTON S., référent pédagogique

Référent handicap : Mme GARCES C. : 05 53 69 79 96 – guiberc@ch-agen-nerac.fr

M. FRAU D. 05 53 69 70 90 – fraud@ch-agen-nerac.fr

Accueil téléphonique : 05 53 77 78 00 du lundi au vendredi de 08h30 à 17h00

Mail : secretariat.simusante@ch-agen-nerac.fr

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, Simusanté 47,

Route de Villeneuve,

47923 AGEN CEDEX 9